RESUME DES DECISIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 NOVEMBRE 2024

Travaux - Traitement Collégiale

Dans le cadre du marché pour le traitement de la Collégiale suite à l'attaque d'insectes xylophages (la petite vrillette) et, compte tenu du rapport daté d'août 2021 rendu par le Musée communal d'Archéologie et d'Art religieux d'Amay (MCAAR), il est demandé au Conseil communal d'approuver les conditions, le mode de passation et les firmes à consulter.

Ce marché (divisé en cinq lots) est estimé à 42.350,00 euros TVAC, 21%